



Contrat d'engagement Œufs - du 7 oct 2026 au 29 sept 2027

Producteur

Ferme des Beurreries
Marie-Hélène et Damien Bignon
78810 Feucherolles
tél : 01 30 54 46 17
ferme.des.beurreries@wanadoo.fr

Adhérent (nom, adresse, téléphone) :

Adhérent 2 (si partage du panier) :

Les signataires du présent contrat s'engagent du **7 octobre 2026** au **29 sept 2027** pour 52 distributions.

tous les mercredis de la période sauf les mercredis 23 et 30/12/2026 et 10 et 17/02/2027 (vide sanitaire)

Nouvelles souscriptions possibles au début de chaque mois. Contacter la référente du contrat 2 semaines avant.

Engagements de l'adhérent :

- préfinancer la production,
- assurer au moins une permanence de distribution,
- se munir du contenant nécessaire aux œufs qu'il a achetés,
- être à jour de l'adhésion annuelle à l'association « Le jardin de Poissy ».

Engagement du producteur partenaire :

- livrer des produits de qualité et frais de son élevage,
- être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail,
- donner des informations sur la production,
- proposer une visite de la ferme dans l'année.

Constitution du panier et paiement

Les poules sont nourries avec de l'aliment **bio** fabriqué à la ferme, sans OGM et dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique. Ce sont des œufs extra-frais, calibre moyen ou gros.

Le prix des 6 œufs est fixé à **3,30 €**.

Le présent contrat est passé pour la fourniture à l'adhérent de (cocher la formule choisie) :

☐ 6 œufs /semaine	48 x 3,30 € = 158,40 €
☐ 12 œufs /semaine	48 x 6,60 € = 316,80 €
☐ 18 œufs /semaine	48 x 9,90 € = 475,20 €
☐ 24 œufs /semaine	48 x 13,20 € = 633,60 €

NOUVEAUTE - Le règlement s'effectue en ligne auprès de la Ferme des Beurreries à réception d'un lien de paiement. Le lien sera envoyé à votre adresse mail après transmission du contrat au référent de contrat.

Le paiement s'effectue en 1 à 3 fois (cocher votre choix) :

☐ Paiement en 1 fois	☐ Paiement en 2 fois	☐ Paiement en 3 fois
Le 15/10/2026	15/10/2026	15/10/2026
	15/05/2027	15/01/2027
		15/05/2027

Partage et distribution des paniers

Les distributions ont lieu les mercredis à Poissy.

Fait à Poissy, en 1 exemplaire*, le

Signature de l'adhérent	Signature du producteur

*1 exemplaire obligatoire pour le producteur (2 exemplaires si vous en souhaitez un pour vous)